Soixantième année. - N ° 179 A Vendredi 18 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3849

77 – SEINE-ET-MARNE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN

Avis de dépôt

Date : 9 septembre 2026.
Liste des créances nées après le jugement d'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.
901 981 365 RCS Melun.
PARC ACCROBRANCHE DE GRAVILLE.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Sigle : PAG.
Activité : établissement proposant à tout public des activités récréatives de loisir dans les arbres (de type Accrobranche) et en forêt au sol comme des jeux en équipe de type Battle Archery, chasse au trésor, etc.établissement proposant de la petite restauration de type snack, de la vente de produits dérivés et publicitaires et des produits locaux.établissement proposant des séminaires d'entreprises, accueil de groupes, etc.avec restauration, hébergement et location de salle de séminaire..
Adresse : 51 Rue du 4 Septembre, 77810 Thomery.
Complément de jugement : La liste des créances de l'article L 641-13 du code de commerce est déposée au greffe où tout intéressé peut contester cette liste devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de la présente publication.